**Zeitschrift:** Annales fribourgeoises

Herausgeber: Société d'histoire du canton de Fribourg

**Band:** 25 (1937)

Heft: 4

Rubrik: Société d'histoire

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

**Download PDF: 26.10.2025** 

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

acquitte moyennant le versement de 30 florins et le remboursement des dépenses causées au syndic par cette affaire. Enfin, le 12 juillet 1615, on leur accordait le droit de prendre les pierres de la tour qui tomberaient sur leur clos à condition de réserver les blocs de pierre dure pour la ville 1. Citons, pour terminer, une dernière difficulté. Le 12 septembre 1781, la ville veut obliger le couvent à payer l'omgeld pour le vin qu'il a vendu, à moins qu'il ne puisse produire un titre l'exemptant de cette redevance. Le 2 octobre suivant, les titres sont reconnus insuffisants 2.

Les documents n'ont conservé que le souvenir de quelques ennuis qui ternirent un peu les bonnes relations de Romont et de la Fille-Dieu; ils ne disent rien ou presque rien, de leur bienveillance mutuelle. Mais nous savons bien que souvent les bons citadins s'en vont quérir au parloir ces humbles moniales qu'ils regardent « comme infirmières de leurs âmes et gardiennes de leur cité ».

### SOCIÉTÉ D'HISTOIRE

## PROCÈS-VERBAL

de l'assemblée générale du 29 avril 1937.

Présidence: M. G. Castella.

Sont présents vingt sociétaires.

- 1. Le procès-verbal de la séance du 28 janvier 1937 est lu et adopté à l'unanimité.
- 2. Le *Président* présente son rapport sur l'activité de la société en 1936.

La Société compte 13 membres d'honneur et un membre externe comme en 1935. Par contre, le nombre des membres actifs a passé de 439 en 1935 à 425 en 1936.

Sont décédés au cours de cet exercice: MM. l'abbé J. B. Maradan, aumônier de l'hôpital des bourgeois (25 avril 1936), Arthur Dubey, député (12 mai 36); Pierre Gobet à Villariaz (13 mai 36); M<sup>me</sup> Simon Crausaz

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> A.F.-D., Extrait des manuaux du conseil communal de Romont.

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> A.F.D., Corresp. non classée.

(16 septembre 36); Dr Louis Thurler à Estavayer (28 août 36); l'abbé Nicolas Weyrich (5 novembre 36); Alexandre Cailler (6 décembre 36); Clément Fessler à Romont (7 janvier 37); Dr. Jacob Wirz (23 janvier 37); Joseph Pasquier à Bulle (19 mars 37); Eugéne Grand à Romont (27 mars 37); Auguste Schorderet (3 avril 37) et M<sup>11e</sup> Lucie de Diesbach (14 avril 37).

Après que le Président eut relevé les mérites de chacun de ces sociétaires, l'assemblée se leva pour honorer leur mémoire.

En outre, nous avons enregistré quelques démissions et radiations, mais par contre la réception de onze nouveaux membres.

Nous avons tenu six séances au cours desquelles des travaux ont été présentés par Me Louis Dupraz, M<sup>me</sup> Cécile Poffet, Me de Vevey, M<sup>me</sup> Benett, Dr Louis Sudan, Kissling, Dr Romain Pittet et S. E. Mgr Besson.

Si, en 1936, nous n'avons pu continuer la publication des *Archives*, un volume paraîtra en 1938, comprenant le travail de M. Bonfils sur le premier livre des Bourgeois.

Quant aux *Annales*, nous avons continué à en réduire le nombre de pages pour réaliser quelques économies en vue de nos publications futures.

Nos sociétaires ont publié une quantité de travaux dans différentes revues. Nous signalons ceux de MM. Othmar Perler, Oscar Vasella, Chanoine Wæber, Galbreath, Reymond, Perrochon, P. E. Martin, Dupraz, Bondallaz, Jans, Blanc, Ducotterd, Lateltin, Verdon, Dévaud, Dutoit, Barrault, de Munnynck, Pochon, Ruegg, Collomb, Pittet, Buchs, Næf, Schnürer, Mile Niquille.

Nous échangeons nos publications avec 32 sociétés suisses et 38 sociétés étrangères.

Enfin, signalons que, malgré la modicité de nos ressources, un troisième subside de 100 fr. a été accordé à M. Lusser pour la restauration de l'église Bellegarde.

Ce rapport est approuvé à l'unanimité.

- 3. M. Corpataux présente les comptes de 1936 qui révèlent un total de 3922 fr. 65 de recettes et de 3235 fr. 69 de dépenses, soit un bénéfice de 686 fr. 96. La fortune de la Société est de 822 fr. 72 au 31 décembre 1936.
- M. Thürler lit le rapport des vérificateurs des comptes. Ceux-ci sont approuvés à l'unanimité.
- M. *Corpataux* présente le budget pour 1937, qui prévoit, en raison de la publication du tome XV des *Archives* un déficit de 680 fr. Après les explications du caissier, ce budget est adopté à l'unanimité
- 4. Sont reçus membres de la Société à l'unanimité: M. J. Doude van Troostwijk, à Morat, présenté par M. Charles Schnyder, M. Welti à Lausanne et M. Louis Grand à Romont, présentés par M. Corpataux. et M. François Maier, présenté par M. Jos. Fragnière.
- 5. M. Castella propose comme but de la course d'été l'abbaye de St-Maurice où les fouilles de Vicques (J. B.).

Il est décidé de faire la course dans le Jura-bernois afin de prendre contact avec la Société jurassienne d'Emulation.

6. M. Francey propose que le comité sortant de charge soit confirmé dans ses fonctions.

M. Castella, président, annonce que lors de la dernière réunion du comité M. Corpataux a prié celui-ci de le décharger de ses fonctions de caissier, esestimant qu'en raison de l'importance que la Société a prise actuellement il ne lui est plus possible de s'occuper en même temps de la caisse et des publications de la Société.

Tenant compte de ce désir, le comité a décidé de vous présenter un nouveau caissier en la personne de M. François Maier, à Fribourg, tout en maintenant M. Corpataux au sein du comité.

Cette proposition est acceptée à l'unanimité, sous réserve d'une revision des statuts permettant de valider cette élection. Les autres membres du comité sont réélus à l'unanimité.

Pour reconnaître les excellents services que M. Corpataux a rendus depuis 25 ans dans ses diverses fonctions, M. Castella propose au nom du comité de le nommer membre d'honneur par acclamations. M. Corpataux est proclamé membre d'honneur.

M. Corpataux remercie en quelques mots de l'honneur qui lui échoit. A l'unanimité M. Jules Thurler et Fernand Lorson sont confirmés dans leurs fonctions de vérificateurs des comptes.

M. Castella dit qu'en 1940 la Société fêtera son centenaire et qu'à cette occasion un volume d'Archives sera publié.

- 7. M. B. de Vevey donne sa communication sur Une coutume héraldique à Gruyères. Il résulte des comptes des gouverneurs et des manuaux du Conseil de Gruyères que de la fin du XVIe siècle à 1703, la ville de Gruyères a concédé une grande quantité d'écussons à ses armes, pierres sculptées, et surtout vitraux, à des communes, communautés religieuses et particuliers. Le motif de ces donations à des particuliers n'est pas toujours indiqué. C'est parfois pour services rendus, mais, en général, à titre d'encouragement ou de récompense pour une réparation importante effectuée à un immeuble.
- 8. M. Francey relate un curieux fait historique, ou peut-être légendaire qui intéresse la Suisse et qui se serait passé à la rue aux Ours à Paris. Le 3 juillet 1418, un soudard, qu'on a dit être Suisse, aurait frappé une staute de la Vierge à l'angle de cette rue. La statue aurait alors saigné et le coupable aurait été condamné au bûcher. Depuis lors, chaque année eut lieu une procession où l'on portait un mannequin costumé en Suisse qu'on brûlait ensuite. Les Cantons auraient demandé à Louis XV qu'on interdise d'appeler «Suisse» ce mannequin, mais le roi aurait refusé. Ces manifestations se sont terminées à la Révolution.

M. de Zurich signale qu'on pourrait peut-être trouver des renseignements à ce sujet dans l'Intermédiaire des chercheurs et curieux.

Sur ce, l'assemblée est levée.

Le Secrétaire: B. de Vevey. Le Président: G. Castella.

## LIBRAIRIE DE L'UNIVERSITÉ

16, RUE DE ROMONT, 16 FRIBOURG

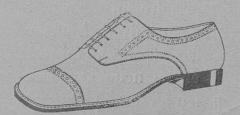
> LITTÉRATURE GÉNÉRALE NOUVEAUTÉ THÉOLOGIE DROIT -:- SCIENCE

RÉPARATION DE PLUMES RÉSERVOIR

LE CHOIX

DES [ÈRES





C H A U S S U R E S D O S S E N B A C H MAISON DE CONFIANCE F O N D É E E N 1881

## S. Glasson, Bulle

:-: Photographe-Paysagiste :-:

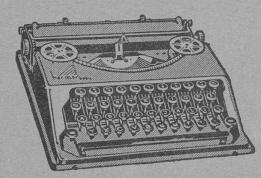


Tous travaux concernant 3-6 la photographie

## Aux amateurs de meubles anciens

Pour réparer, rafraîchir, transformer ou copier des meubles anciens, on aime avoir sous la main un ébéniste qui ne soit pas trop cher mais qui travaille cependant avec art et intelligence.

M. REIST, ébéniste, Beauregard 40, répondra avantageusement à vos désirs. Vous serez enchantés de ses services et vous aiderez un père de famille nécessiteux.



Machines à écrire suisse

BABY .. Fr. 160 .-2000 . . Fr. 360.— Div. modèles

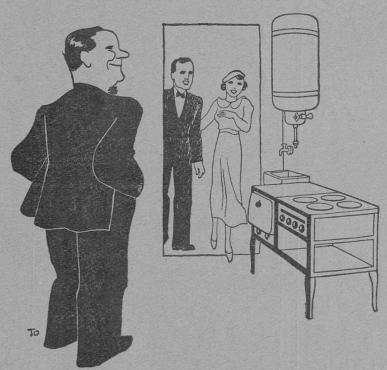
Standard

# PAUL MEYER, SUCC. TÉLÉPHONE 97

Rue des Epouses 70

ENTREPRISES ÉLECTRIQUES FRIBOURGEOISES

## Production et distribution d'énergie électrique



### électrique. Cuisine

Grâce à ses prix modiques, sa simplicité et sa propreté hygiénique, la cuisine électrique est appelée à prendre un développement universel, surtout dans les foyers où reste en honneur la succulente et savoureuse cuisine fribourgeoise.

Tout devis et renseignements sont fournis gratuitement par les Entreprises électriques fribourgeoises.

## AVENDRE

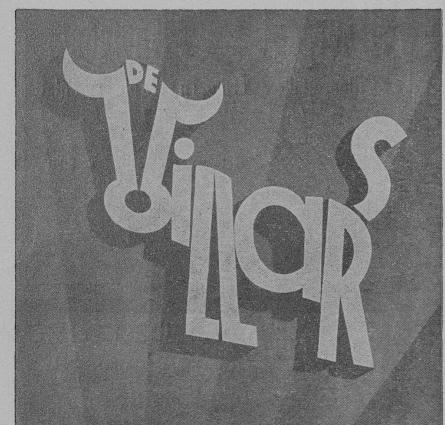
un exemplaire broché, à l'état de neuf de

## «La Garde fidèle du Saint-Père»

Les soldats suisses au service du Vatican de 1506 à nos jours. Texte de G. Castella. 24 aquarelles hors-texte de Fred Fay. Velin d'Arches.

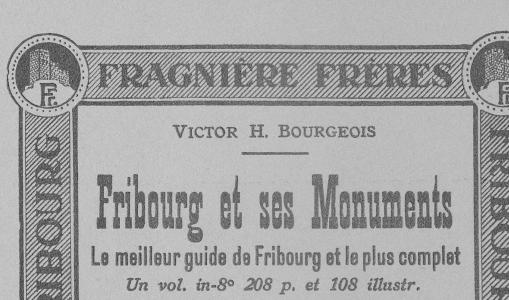
A céder très avantageusement.

S'adres. à Mile KESSLER, rue de Morat 231, Fribourg.



CHOCOLAT CACAO
BISCUITS THE
TALISMALT CAFE

CHOCOLAT VILLARS



Broché Fr. 6.— Relié pleine toile > 8.50

## BANQUE DE L'ÉTAT DE FRIBOURG

CAPITAL: fr. 30.000.000.-



Agences; St-Pierre à Fribourg, Bulle, Châtel-St-Denis, Chiètres, Domdidier, Estavayer-le-Lac, Farvagny-le-Grand, Morat, Romont, Tavel.

\*

87 Correspondants d'Epargne dans les principales localités du canton de Fribourg.

赞

Traite toutes les opérations de banque aux meilleures conditions

Les opinions émises dans la revue n'engagent que les auteurs des articles.